



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT NUMÉRO 443-00-2024

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, Me Marie-Josée Bédard, directrice des Services juridiques et greffière, que le conseil municipal de McMasterville a adopté :

Lors de la séance extraordinaire tenue le 19 février 2024, le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 443-00-2024 autorisant l'exécution des travaux de sécurisation des déplacements actifs sur le boulevard Constable ainsi que tous autres travaux municipaux connexes incluant les honoraires professionnels et décrétant un emprunt de 2 415 000 \$

Ce règlement a été approuvé par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 21 mars 2024.

Le règlement entre en vigueur conformément à la Loi et toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux bureaux de la Ville sis au 255, boulevard Constable, à McMasterville, durant les heures d'ouverture de bureau.

DONNÉ À McMASTERVILLE, ce 27^e jour du mois de mars 2024.

Directrice des Services juridiques
et greffière,

Me Marie-Josée Bédard